

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire »), 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto, (Ontario) M5C 2C5, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse [ngam.natixis.com](http://ngam.natixis.com), ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

#### NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à fournir une appréciation à long terme du capital principalement par des placements dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires de sociétés non américaines. Le Fonds cherche à atteindre son objectif de placement en investissant la quasi-totalité de son portefeuille dans des actions et des titres de créance non offerts au public de la catégorie InterFonds du Fonds à gestion fiscale.

Le Fonds investira dans des marchés non américains de différents pays, notamment dans les marchés émergents. Le Fonds investira normalement dans des titres de sociétés situées dans au moins cinq pays à l'extérieur des États-Unis. Il n'existe aucune limite géographique sur les placements non américains du Fonds.

### Résultats

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 1 184 313 \$ à 1 672 000 \$ au cours de la période. Cette augmentation était un résultat d'une combinaison des souscriptions nettes compensée par le rendement négatif des placements.

Pour la période closes le 30 juin 2016, la série comptes ordinaires de la catégorie gains en capital du Fonds a dégagé un rendement de -16,6%, comparativement à -8,8% pour l'indice de référence, l'indice de rendement total MSCI Monde ex USA (en dollars canadiens) (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

En ce qui a trait au rendement absolu, 4 des 18 pays représentés dans le Fonds ont dégagé un rendement positif. Pendant la première moitié de l'année civile 2016, le Fonds a ajouté des titres de sociétés de deux pays qui étaient, jusque-là, absents du portefeuille – Samsung Electronics en Corée du Sud et Taiwan Semiconductor à Taiwan. Tant Samsung Electronics (18 %) que Taiwan Semiconductor (6 %) figurent parmi les cinq titres les plus performants du Fonds pour la période de présentation et étaient les seuls titres sous-jacents de leurs pays respectifs. Par conséquent, à la fin de la période, la Corée du Sud et Taiwan ont été les pays ayant le plus contribué au rendement du Fonds. Les pays ayant le moins contribué au rendement absolu du Fonds ont été l'Allemagne et l'Italie (tous deux en baisse de 29 %).

Comparativement à son indice de référence, le secteur le plus surpondéré dans le Fonds a été celui des biens de consommation cyclique. Cette surpondération a cependant freiné le rendement général du Fonds et le secteur a constitué la deuxième entrave la plus importante au rendement total du Fonds (-6 %), après le secteur des services financiers (-11 %). Il n'est pas surprenant que la sélection des titres dans ces secteurs ait nui au rendement relatif du Fonds pour l'exercice. Ce sont en fait des titres du secteur des matières qui ont le plus contribué au rendement relatif du Fonds. En tête de ce secteur pour la période de présentation, et même au sein du portefeuille du Fonds, se trouvait Glencore (de Suisse), l'une des plus importantes sociétés de négoce et d'extraction de produits de base du monde. Ce titre est passé du dernier rang pour le rendement dans le Rapport de la direction sur le rendement des fonds de janvier 2016 au premier rang de la période de présentation courante. En 2015, des préoccupations à l'égard d'une demande plus faible que prévu pour le cuivre en Chine avaient fait chuter les prix des produits de base et eu une incidence négative sur le cours de l'action de Glencore. Jugeant que le marché avait réagi de façon exagérée à l'affaiblissement de la demande, le sous-conseiller a profité de l'occasion pour acheter des actions à des cours qu'il estimait attrayants. Le sous-conseiller a maintenu sa stratégie de placement pour ce titre durant la période de ralentissement des prix des produits de base et, à mesure que ces prix remontaient, le placement s'est avéré avantageux pour les actionnaires du Fonds.

Le secteur des soins de santé était celui le plus largement sous-pondéré au sein du portefeuille du Fonds par rapport à l'indice de référence. Au cours de la période de présentation, le Fonds a liquidé ses deux seules positions dans le secteur des soins de santé – Olympus, fabricant japonais d'appareils photos et d'équipement médical, et GlaxoSmithKline, société pharmaceutique britannique. Les deux titres ont été vendus pendant la première moitié de l'année, car ils approchaient de leur valeur intrinsèque selon l'estimation du conseiller, ou l'avaient atteinte. L'absence d'exposition du Fonds aux secteurs de l'énergie, des télécommunications et des services publics a nui à son rendement global, tandis que son exposition au secteur des soins de santé inférieure à celle de l'indice a légèrement contribué au rendement relatif.

En ce qui concerne le rendement absolu, cinq des sept secteurs dans lesquels le Fonds détenait des placements ont enregistré un rendement négatif, le plus élevé étant celui du secteur des services financiers (-30 %). Trois titres parmi les moins performants de l'ensemble du portefeuille appartenaient à ce secteur, dont le Credit Suisse Group, qui a le plus freiné le rendement, tant en valeur absolue que du point de vue de la contribution au rendement total du Fonds. Ce groupe suisse de services financiers a été secoué au premier semestre par la grande faiblesse des prix des produits de base au premier trimestre et par la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne (UE) au deuxième trimestre. Le sous-conseiller voit cependant certains points positifs chez la société, dont son aptitude à accroître l'afflux net d'argent frais de 6,1 % au premier trimestre (grandement supérieur aux estimations) ou le fait qu'elle a réalisé environ la moitié de ses compressions de coûts prévues de 1,4 milliard de francs suisses au premier trimestre, bien à l'avance sur son échéancier. Bien que ses résultats à court terme puissent être ébranlés, il est trop tôt pour évaluer l'incidence du retrait du Royaume-Uni de l'UE sur Credit Suisse. La société publie ses résultats financiers du deuxième trimestre à la fin de juillet; le sous-conseiller aura alors une meilleure vision de ses perspectives. Parmi les autres secteurs dans le portefeuille du Fonds dont les titres ont généré un

rendement absolu négatif au cours de la période de présentation, on compte la consommation cyclique (-21 %), la technologie (-4 %), les produits industriels (-4 %) et la consommation courante (-4 %).

Par contre, le secteur des matières (+7 %) arrive en tête pour le rendement absolu. Bien que trois des quatre titres de ce secteur aient généré des rendements négatifs, les gains enregistrés par le titre à la plus importante pondération, Glencore, ont plus qu'annulé ces pertes. Les soins de santé ont également affiché un rendement positif (3 %) pour la période de présentation.

Les titres ayant contribué le plus au rendement total du Fonds pour la période du 1er janvier au 30 juin sont Glencore, Samsung Electronics et Bank Mandiri. Les titres les moins performants sont Credit Suisse Group, Nomura Holdings et Intesa Sanpaolo.

### **Événements récents**

Au cours des six derniers mois, divers facteurs ont conflué pour agiter les marchés, dont les interventions continues des banques centrales pour stabiliser l'économie mondiale. Après sa réunion en mars, la Réserve fédérale a choisi de laisser les taux d'intérêt des États-Unis inchangés et indiqué que les hausses de taux futures prévues pour l'année avaient été réduites de quatre à deux. Malgré des signes de progrès économique, la présidente Janet Yellen a invoqué des préoccupations soutenues à l'égard de l'économie mondiale et de l'inflation. Les marchés mondiaux ont bien répondu aux prévisions révisées de hausses de taux d'intérêt aux États-Unis en 2016.

Le programme d'achat d'actifs de la Banque du Japon et l'adoption de taux d'intérêt négatifs n'ont pas réussi à encourager une hausse de l'inflation. Même si le premier ministre Shinzo Abe a indiqué que les conjectures à l'égard de nouvelles mesures de relance budgétaire n'étaient pas fondées, un sondage a révélé que la majorité de la population soutenait un programme de dépenses supplémentaires. Le sondage a également montré l'opposition du public à de nouvelles hausses de la taxe de vente, et Abe est par la suite revenu sur son engagement d'augmenter la taxe à la consommation, attendant jusqu'en octobre 2019.

Plus récemment, l'issue du référendum sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, le Brexit, a suscité une réaction extrême sur les marchés financiers mondiaux, car les cours des actions européennes et japonaises, des actions du secteur des services financiers et des actions liées au marché de la construction résidentielle britannique ont été fortement démarqués. Comme « devise refuge », le yen japonais s'est renforcé, pesant sur le cours des actions du secteur des exportations du pays.

D'après le sous-conseiller, un solide rendement des placements exige de la rigueur et de la patience. Bien que les banques centrales du monde entier cherchent à stimuler l'inflation et à stabiliser les économies, le sous-conseiller estime que la volatilité subséquente des marchés mondiaux s'est traduite en occasions de placement dans des sociétés sous-évaluées. Le sous-conseiller reste convaincu que la conjoncture est favorable à la réussite des placements à long terme, et il s'efforce de demeurer rigoureux et patient lorsque les autres s'agitent.

Comme toujours, ces facteurs macroéconomiques recevront toute l'attention qu'ils méritent, mais les décisions de placement concernant le Fonds resteront fondées sur le processus d'étude intensif suivant une approche ascendante qui régit tous les comptes gérés par Oakmark. En recourant à ces méthodes, le sous-conseiller cherche à repérer des sociétés qui se négocient avec un escompte par rapport à l'estimation de leur valeur commerciale intrinsèque. Le sous-conseiller voit la volatilité du marché d'un œil favorable et compte tirer profit des cours déprimés des actions pour augmenter ses positions dans les secteurs ou les sociétés appropriés pour le Fonds qui lui semblent se négocier en dessous de leur valeur.

### **Transactions entre parties liées**

NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

#### *Frais de gestion*

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

#### *Charges d'exploitation*

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprennent une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

#### *Charges absorbées*

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	30 juin 2016
Frais de gestion	13 570
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	4 279
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(28 984)

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

### *Distributions nominales*

Les distributions annuelles du Fonds peuvent être versées sous forme de distributions nominales. Une distribution nominale est émise lorsqu'un fonds annonce la distribution de parts supplémentaires, puis effectue une consolidation de parts afin que le nombre de parts en circulation après la consolidation corresponde au nombre de parts détenues avant le versement de la distribution. La distribution nominale n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part.

### Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, trois séries de parts, à savoir la série A, série F et la série I.

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série I sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	Frais de gestion (%)	En pourcentage des frais de gestion	
		Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Série A	1,85	52	48
Série F	0,85	0	100

## Aperçu du portefeuille au 30 juin 2016

Le Fonds investit directement dans le Fonds à gestion fiscale. La liste des 25 principaux titres en portefeuille et leur pondération ainsi que la répartition sectorielle de ce fonds sont présentées ci-après. On peut se procurer le prospectus du Fonds à gestion fiscale et d'autres renseignements le concernant sur le site Web du gestionnaire, à l'adresse [ngam.natixis.com](http://ngam.natixis.com), ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto (Ontario) M5C 2C5, sur notre site Web, à [ngam.natixis.com](http://ngam.natixis.com), ou sur celui de SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

25 Principaux titres en portefeuille	%*	Répartition sectorielle	%*
Glencore PLC	4,7	Services financiers	30,5
Trésorerie et les équivalents de trésorerie <sup>^</sup>	4,6	Consommation discrétionnaire	25,4
Credit Suisse Group AG	4,1	Produits industriels	18,7
Honda Motor Co. Ltd.	4,0	Matières	9,5
BNP Paribas SA	3,2	Technologie de l'information	7,5
Intesa Sanpaolo SPA	3,0	Trésorerie et les équivalents de trésorerie <sup>^</sup>	4,6
LafargeHolcim Ltd. Registered Shares	3,0	Consommation courante	3,8
Nomura Holdings Inc.	2,9	Total	<u>100,0</u>
Daimler AG	2,9		
CNH Industrial NV	2,9		
Daiwa Securities Group Inc.	2,7	<b>Répartition géographique</b>	<b>%*</b>
Toyota Motor Corporation	2,6	Japon	16,9
Allianz SE	2,5	France	12,3
PT Bank Mandiri (Persero) Tbk	2,4	Suisse	12,1
Lloyds Banking Group PLC	2,3	Royaume-Uni	10,7
Ashtead Group PLC	2,2	Jersey des îles Anglo-Normandes	6,8
Compagnie Financière Richemont SA Registered Shares	2,2	Italie	6,4
Kering SA	2,0	Allemagne	6,2
Omron Corporation	1,9	Pays-Bas	5,6
Baidu Inc. CAAÉ	1,9	Trésorerie et les équivalents de trésorerie <sup>^</sup>	4,6
Prada SPA	1,8	Suède	4,2
Samsung Electronics Co. Ltd.	1,8	Îles Caïmans	3,4
The Swatch Group AG Bearer Shares	1,7	Australie	2,6
Hennes & Mauritz AB série B	1,7	Indonésie	2,4
Grupo Televisa S.A.B. CAAÉ	1,6	Corée du Sud	1,8
		Mexique	1,6
		Irlande	1,6
		Taiwan	0,7
		Israël	0,1
		Total	<u>100,0</u>

\*En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 30 juin 2016.

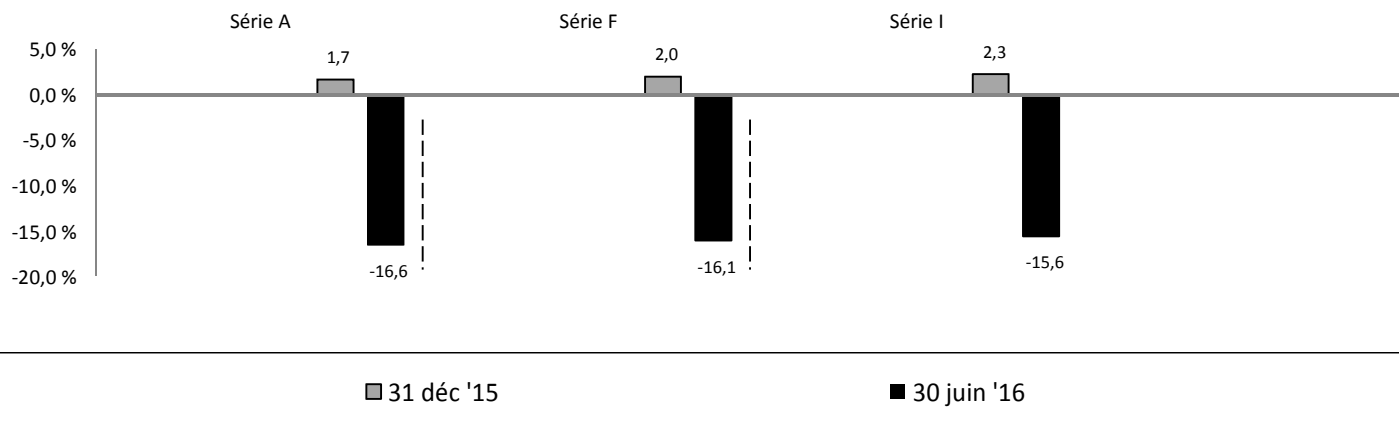
<sup>^</sup>y compris d'autres fonds de roulement.

## Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

## Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 17 septembre 2015. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière.



## Faits saillants de nature financière\*

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des périodes terminées aux dates indiquées.

### ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) <sup>1</sup>

	Série A		Série F	
	30 juin 16	31 déc. 15	30 juin 16	31 déc. 15
<b>Actif net au début de la période</b>	10,17	10,00	10,20	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :				
Total des revenus	0,08	0,37	0,08	0,30
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	-	-	-	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	(1,56)	(0,20)	(1,50)	0,04
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités <sup>2</sup></b>	<b>(1,48)</b>	<b>0,17</b>	<b>(1,42)</b>	<b>0,34</b>
Distributions:				
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	-	(0,03)	-	(0,03)
Des dividendes	-	(0,15)	-	(0,15)
Des gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
<b>Distributions totales <sup>3</sup></b>	<b>-</b>	<b>(0,18)</b>	<b>-</b>	<b>(0,18)</b>
<b>Actif net à la fin de la période *</b>	<b>8,49</b>	<b>10,17</b>	<b>8,56</b>	<b>10,20</b>

	Série I	
	30 juin 16	31 déc. 15
<b>Actif net au début de la période</b>	10,23	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :		
Total des revenus	0,08	0,21
Total des frais (sauf les distributions)	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	-	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	(1,68)	0,01
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités <sup>2</sup></b>	<b>(1,60)</b>	<b>0,22</b>
Distributions:		
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	-	(0,03)
Des dividendes	-	(0,15)
Des gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
<b>Distributions totales <sup>3</sup></b>	<b>-</b>	<b>(0,18)</b>
<b>Actif net à la fin de la période *</b>	<b>8,63</b>	<b>10,23</b>

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

**RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES <sup>1</sup>**

	Série A		Série F	
	30 juin 16	31 déc. 15	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	1 189 372	819 847	439 129	313 319
Nombre de parts en circulation	140 167	80 612	51 306	30 714
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	2,27	2,23	1,17	1,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) <sup>2</sup>	5,93	7,48	4,83	6,39
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	0,15	0,54	0,15	0,54
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	25,55	8,93	25,55	8,93
Valeur liquidative par part (\$)	8,49	10,17	8,56	10,20

	Série I	
	30 juin 16	31 déc. 15
Actif net (\$)	43 146	51 147
Nombre de parts en circulation	5 000	5 000
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) <sup>2</sup>	3,83	5,42
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	0,15	0,54
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	25,55	8,93
Valeur liquidative par part (\$)	8,63	10,23

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

## FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

\* Pour les périodes amorcées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Au 30 juin 2016, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

### ACTIF NET PAR PART notes

- <sup>1</sup> Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées et des états financiers intermédiaires au 30 juin 2016.
  - <sup>2</sup> La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
  - <sup>3</sup> Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.
- \* Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

### RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- <sup>1</sup> Données au 30 juin 2016 et au 31 décembre des années indiquées.
- <sup>2</sup> Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.  
  
Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.  
  
Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- <sup>3</sup> Le Fonds investit dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale et n'engage pas directement de frais liés aux opérations de portefeuille. Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille du Fonds à gestion fiscale sous-jacent et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds à gestion fiscale sous-jacent au cours de la période.
- <sup>4</sup> Le taux de rotation du portefeuille est représenté par sa quote-part de celle du Fonds à gestion fiscale. Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds à gestion fiscale. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds à gestion fiscale achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Généralement, plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.